

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 126 (1981)
Heft: 1

Buchbesprechung: Les bouches à feu de l'artillerie suisse 1819-1939 [Jean de Montet]

Autor: Buman, Dominique de

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 16.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un livre du lieutenant-colonel Jean de Montet

Les bouches à feu de l'artillerie suisse 1819-1939

présenté par le lieutenant Dominique de Buman

L'ouvrage

Le Centre d'histoire et de prospective militaires et le Service historique de la Bibliothèque militaire fédérale ont fait paraître l'an dernier, aux Editions du Centre d'histoire à Lausanne, un ouvrage du Lt-colonel Jean de Montet sur les bouches à feu de l'artillerie suisse entre 1819 et 1939. Le livre, qui a reçu l'appui de la Fondation Général Herzog, contient une préface du divisionnaire Fritz Wermelinger, chef d'arme de l'Artillerie.

L'auteur

Originaire de Vevey et domicilié à Apples, le Lt-colonel Jean de Montet est né en 1907. Il termina ses études par un diplôme d'ingénieur-mécanicien. Ayant d'abord accompli son service militaire avec la troupe dans l'artillerie, il assuma ensuite jusqu'en 1966 le poste de chef du service de transmissions d'une brigade, avec le grade de major puis de Lt-colonel. Il continua ses recherches à la Bibliothèque militaire fédérale, et le livre qu'il nous propose est le fruit de 5 ans de travail.

Le contenu de l'ouvrage

Ce volume de 171 pages, richement illustré, est une étude essentiellement technique et compilatoire. L'auteur estime ne pas publier un véritable traité de l'artillerie fédérale suisse, au point que le divisionnaire Wermelinger recommande cette lecture aux artilleurs de tout grade. Mais il faut bien reconnaître que l'accès n'est pas aussi aisé que le chef d'arme l'affirme. Cependant, pour tracer l'évolution de la technique, le Lt-colonel de Montet suit une chronologie rigoureuse. Au-delà des chiffres et des tableaux, un non-artilleur apprend une foule de

détails passionnants sur des canons dont on a parfois de la peine à s'imaginer qu'ils n'ont pas toujours été fabriqués de la même façon. Pour mieux nous faire comprendre la situation à l'époque du point de départ de son étude (1819), le Lt-colonel de Montet rappelle brièvement les premiers actes d'organisation militaire en Suisse, à savoir les Défensionaux de Wil et de Baden en 1647 et en 1673.

Notre but n'est pas de résumer intégralement ce livre: la tâche serait fastidieuse ou impossible. Pour les données chiffrées, renvoi soit donc fait à l'ouvrage. Nous ne mentionnerons que quelques éléments d'intérêt général. C'est en 1803 qu'une vraie armée suisse fut mise sur pied, avec à sa tête un EMG fédéral. La Diète édicta un règlement militaire général pour la Confédération et créa le poste d'inspecteur fédéral de l'artillerie. On dénombrait à cette époque 33 sortes de calibres de bouches à feu! Chaque genre était désigné non par le diamètre, mais par le poids des boulets. L'année 1817 vit la réduction du nombre de ces calibres de 10 à 5. L'origine des bouches variait alors entre Berne et Strasbourg. L'auteur nous donne même la composition de la poudre, dont la fabrication posait des problèmes de régularité: c'est un mélange de salpêtre (nitrate de potasse), de soufre et de charbon de bois. Le tout est dosé, trituré, pilé par des meules, arrosé, comprimé en galettes dures; puis on produit une granulation par concassage, tamisage, lissage, frottement des grains et séchage final! La poudre bernoise était très connue. Vers 1825, alors que le tir d'artillerie n'avait été jusque-là que direct, l'armée adopte des mortiers, «pièces à tir courbe pour l'attaque et la défense des places». Quelques années plus tard, l'artillerie de montagne est créée: 2 batteries d'obusiers de montagne sont introduites. Au milieu du XIX^e siècle, le problème de la poudre refait surface, car les qualités en sont trop diverses et des éclats provoquent des accidents; le poste de contrôleur des poudres est alors instauré. Mais ces questions sont périmées par un évènement de première importance, par une véritable révolution: vers 1860, l'idée de la culasse, vieille comme celle du canon rayé, devient enfin techniquement réalisable. Les conséquences ne tardent pas à se faire sentir: dispersion moins grande, portée améliorée. La matière des bouches à feu a, elle aussi, subi une évolution: si les premiers canons se fabriquaient avec du bronze, des alliages virent peu à peu le jour, jusqu'à ce que Krupp sorte les premières pièces en acier; selon le Lt-colonel de Montet, c'est

en 1877 que commence l'ère Krupp. Si cette usine remporte la plupart des soumissions, elle ne le doit pas à l'absence de concurrence, mais bien à la qualité de ses produits. Rare exception et marche arrière dans cette progression: en 1887, la commande de bouches à feu en bronze, chez Sulzer; mais il faut dire que ces canons coûtaient beaucoup moins que ceux d'acier et que l'état des finances fédérales était déjà préoccupant! Mais au tournant du siècle, un effort de modernisation fut entrepris, à la suite de la guerre de 1870; l'économie ayant pris un essor réjouissant, les moyens mis à disposition augmentèrent en effet en proportion. En 1933, l'armée adopta un nouveau canon de 7,5 cm pour les troupes de montagne. Un des critères du choix fut le poids des obus, étant donné que les mulets devaient pouvoir les porter. La nécessité impérieuse de donner du travail à notre industrie lourde n'est pas récente; les besoins limités en armement de l'armée suisse ne permettent pas souvent de créer nos propres modèles. Aussi prévoit-on d'importer quelques pièces, puis de poursuivre la production sous licence. C'est la solution qu'adoptèrent les Chambres fédérales en 1935 déjà pour l'acquisition du canon Bofors de 10,5 cm. Signalons enfin que l'actuelle poudrerie de Wimmis fut inaugurée en 1919, une autre ayant fonctionné précédemment à Worblaufen.

L'auteur arrête son étude à l'aube de la Deuxième Guerre mondiale. L'ouvrage est évidemment beaucoup plus détaillé que ces quelques traits que nous avons essayé de tirer. Celui qui recherche des données techniques sera extrêmement bien servi par le livre du lieutenant-colonel de Montet. Dans ce sens, la lecture de l'ouvrage profitera à tout artilleur désireux d'approfondir ses connaissances générales. Quant aux autres lecteurs, ils devront «crocher» s'ils tiennent à parcourir ce livre d'un bout à l'autre sans trop de difficulté. Mais le seul conseil que nous pouvons leur donner, c'est de faire cet effort, car il en vaut la chandelle.

D. de B.

*Très tôt les Polonais ont eu l'intuition que la
RDA représentait pour eux le voisin prussien.*

GÜNTER GRASS